Descriptif de module

Domaine HES-SO *Travail social*
Filière *Travail social*

1 *Intitulé du module* — *Processus de formation* — *2018-2019*

Code
T.TS.SO359.A1.F.18

Type de formation *
☑ Bachelor ☐ Master ☐ MAS ☐ EMBA ☐ DAS ☐ CAS ☐ Autres

Niveau
- ☑ module de base
- ☐ module d'approfondissement
- ☐ module avancé
- ☐ module spécialisé

Caractéristique
☑ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO

Type de module
- ☑ module principal
- ☐ module lié au module principal
- ☐ module facultatif ou complémentaire

Organisation temporelle
- ☐ module sur 1 semestre
- ☐ module sur 2 semestres
- ☐ semestre de printemps
- ☑ semestre d'automne
- ☐ Autres

2 *Organisation*

Crédits ECTS *
5 crédits ECTS

Langues(s)
☑ français

Volées : PT2018 + EE2018 + TP2018

Semaines 38 à 3
Lundi et/ou mardi

3 *Prérequis*

- ☐ avoir validé le(s) module(s)
- ☐ avoir suivi le(s) module(s)
- ☑ Pas de prérequis
- ☐ Autres

Autres prérequis

4 *Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage **

Compétence principale :
1. Orienter sa propre formation initiale et continue.

Compétences effectives :
1.1 Conceptualiser toute expérience pratique en faisant appel aux différents apports théoriques de la formation (apprentissage en alternance).
1.2 Evaluer ses propres compétences et déterminer ses besoins en termes de formation.
1.3 S'organiser, planifier, déterminer ses priorités.
1.4 Développer les capacités d'expression écrite et orale nécessaires à la formation et à l'exercice de la profession.
1.5 Mettre en oeuvre les méthodes de travail intellectuel adéquates et les instruments de gestion qui leur sont liés (prise de notes, travail de texte, recherche documentaire, production de documents, construction de documents...).

Objectifs :
Etre capable de produire un récit oral et écrit d'expériences professionnelles.
Etre capable d'identifier ses compétences et de nommer son projet de formation, son rapport au savoir et ses modalités d'apprentissage.
Connaître les principales sources documentaires pour la formation en travail social.
Etre capable de réaliser une recherche documentaire en respectant les normes en la matière (citations, bibliographie, etc.).
Etre capable de formuler et de défendre un point de vue tant par oral que par écrit.

5 *Contenu et formes d'enseignement **

Contenu :
Le module "Processus de formation" débute dès l'entrée en formation HES. L'étudiant.e aura l'opportunité de se familiariser avec des notions telles que "alternance", "expérience", "compétence". Elles lui permettront d'analyser ses expériences antérieures et d'esquisser son "projet de formation" qu'il ou elle développera tout au long de son parcours. Pour ce faire, au cours de ce 1er semestre d'études, deux séminaires complémentaires sont dispensés :

Le séminaire A "Socialisation de l'expérience" donne l'occasion à chaque étudiant.e de produire un récit d'expérience et de rédiger un bilan initial de compétences.
Le séminaire B "Préparation de dossiers" favorise l'acquisition d'outils et de méthodes permettant à chaque étudiant.e d'apprendre à s'organiser dans ses études, de réaliser des recherches documentaires et d'élaborer des dossiers en respectant les normes de référencement bibliographique.

Formes d'enseignement :
Cours ex cathédra.
Séminaires.
Ateliers en bibliothèque.

6 *Modalités d'évaluation et de validation **

L'évaluation de ce module se subdivise en deux parties :
1. Evaluation formative des travaux réalisés dans le cadre du module.
2. Evaluation sommative en 2 parties :
- travail écrit individuel dans le cadre du séminaire "Préparation de dossiers": à remettre **au plus tard le lundi 14 janvier 2019 (semaine 3)**.
- travail écrit individuel dans le cadre du séminaire "Socialisation de l'expérience": à remettre **au plus tard le lundi 4 février 2019 (semaine 6).**

Pré-requis :
- présentation orale;
- présentation écrite;
- travaux préparation de dossier
- engagement charte plagiat par la signature et la remise du formulaire relatif à la charte de déontologie en matière d'emprunts de citations et d'exploitation de sources diverses

Modalités de répétition:

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :
a) Se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, **soit**
- Travail écrit individuel à remettre pour le **lundi 29 avril 2019 (semaine 18)**
- Examen oral le **mercredi 8 mai 2019 (semaine 19).**

b) Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.

7 *Modalités de remédiation **

- ☐ remédiation possible
- ☑ pas de remédiation
- ☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a *Modalités de remédiation (en cas de répétition) **

- ☐ remédiation possible
- ☑ pas de remédiation
- ☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

8 *Remarques*

9 *Bibliographie*

Bourgeois, E., & Nizet, J. (2015). *Apprentissage et formation des adultes*. Paris : Presses universitaires de France.

Deladrière, J.-L., Le Bihan, F., Mongin, P. & Rebaud, D. (2014). *Organisez vos idées avec le Mind Mapping* (3e éd.). Paris : Dunod.

Foudriat, M. (1998). Trajectoire socio-professionnelle, projet de formation et rapport à la formation. In C. Humbert (Dir.), *Projet en action sociale. Entre contraintes et créativité* (pp. 221-242). Paris : L'Harmattan.

Giordan, A. (2016). *Apprendre !* Paris : Belin.

Le Boterf, G. (2002). De quel concept de compétence avons-nous besoin ? *Soins cadres, 41*, 1-3.

Mayen, P. (2012). Questions d'apprentissage dans les formations par alternance. *Éducation permanente, 193*, 53-62.

Organisation nationale des formations au travail social (Ed.). (1997). *L'alternance comme système partenarial de formation : situation et propositions pour la formation des travailleurs sociaux*. Paris : ONFTS.

Trémintin J. (2007). La force des représentations dans le champ du travail social. *Lien Social*, 824. Récupéré de https://www.lien-social.com/La-force-des-representations-dans-le-champ-du-travail-social

Zeitler A., & Barbier, J.-M. (2012). La notion d'expérience, entre langage savant et langage ordinaire. *Recherche et formation, 79*, 107-118.

Domaine HES-SO *Travail social*
Filière *Travail social*

10 ***Enseignants***

Berger Jean-Claude
Caduff Stéphane
Carrarini Giovanna
Csikos Levente
de Meyer Patricia
Divoux Anne-Laure
Durand Isabelle
Fersini Flavio Domenico
Gaberel Pascal Eric
Golay Dominique
Guignard Michèle Laure
Jaccard Thierry Stéphane
Jay Etienne
Jeanrenaud Charlotte
Krafft Matthieu
Kuehni Morgane
Kuhni Karina
Longchamp Reuge Joëlle
Martin Murielle
Masciulli Aurélie
Mayor Stéphan
Mc Cormick Marie
Meuwly-Bonte Myriam
Pernet Nicolas
Ros Jenny
Russi Umberto
Stofer Suzanne
Tessari Veyre Aline
Trebert Dominique

Nom du responsable de module *

TREBERT Dominique

Descriptif validé le *

Mardi 3 juillet 2018

Descriptif validé par *

Philippe Beuret

Descriptif de module

Domaine HES-SO *Travail social*
Filière *Travail social*

1 *Intitulé du module* — *Travail social et action professionnelle* — *2018-2019*

Code
T.TS.SO359.A2.F.18

Type de formation *
☑ Bachelor ☐ Master ☐ MAS ☐ EMBA ☐ DAS ☐ CAS ☐ Autres

Niveau
☑ module de base
☐ module d'approfondissement
☐ module avancé
☐ module spécialisé

Caractéristique
☑ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO

Type de module
☑ module principal
☐ module lié au module principal
☐ module facultatif ou complémentaire

Organisation temporelle
☐ module sur 1 semestre
☐ module sur 2 semestres
☐ semestre de printemps
☑ semestre d'automne
☐ Autres

2 *Organisation*

Crédits ECTS *
10 crédits ECTS

Langue(s)
☑ français

Volées : PT2018 + EE2018 + TP2018

Semaines 39 à 51
Lundi et mardi

3 *Prérequis*

☐ avoir validé le(s) module(s)
☐ avoir suivi le(s) module(s)
☑ Pas de prérequis
☐ Autres

Autres prérequis

4 *Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage **

Compétence principale :
2. Identifier et analyser les situations et processus sociaux que l'intervention prend en compte.

Compétences effectives :
2.1 Observer, décrire et restituer les situations et les actions d'individus, de groupes ou de collectivités dans leurs différentes dimensions (personnelles, légales, culturelles, politiques...).
2.4 Etayer son analyse en se référant à toute théorie ou concept pertinent.

Objectifs :
a) Connaître les concepts de base issus des principales sciences sociales et humaines auxquelles se réfère le travail social, notamment sociologie, droit, psychologie.
b) Connaître des outils d'analyse des rapports de pouvoir (classe, genre, culture).
c) Connaître les modèles d'intervention (notamment action collective, systémique, relation d'aide).
d) Etre capable de repérer et de décrire la ou les approches disciplinaires utilisées dans le traitement de situations emblématiques.
e) Etre capable d'élaborer des esquisses de problématiques.

5 *Contenu et formes d'enseignement **

Contenu :
Le travail social se réfère aux théories et concepts ainsi qu'à des modèles de compréhension et d'intervention élaborés par les sciences sociales et humaines.
Dans ce module seront abordées différentes thématiques articulées autour de 3 axes principaux :
1. Les théories explicatives de la construction de l'individu, du groupe et de la société, issues de la sociologie, de la psychologie et du droit.
2. Des modèles de référence significatifs en travail social (systémique, actions collectives et relation d'aide) dans leurs spécificités et leurs complémentarités.
3. Des modèles de compréhension des rapports entre professionnel-le-s du travail social et usagers-usagères.

Formes d'enseignement :
Cours ex cathedra.
Ateliers
Travail encadré.

Domaine HES-SO *Travail social*
Filière *Travail social*

6 ***Modalités d'évaluation et de validation ****

Travail collectif écrit à rendre au plus tard le **lundi 14 janvier 2019 (semaine 3)**
Examen écrit le **lundi 28 janvier 2019 (semaine 5).**
Examen oral, pour les étudiant-e-s à plein temps à l'une des dates suivantes : les **mardi 29 janvier 2019, mercredi 30 janvier 2019, jeudi 31 janvier 2019 et vendredi 1er février 2019 (semaine 5).**
Examen oral, pour les étudiant-e-s en emploi et à temps partiel : le **mardi 29 janvier 2019 (semaine 5).**

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :
a) Se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, **soit**
- Travail individuel écrit à rendre au plus tard le **lundi 15 avril 2019 (semaine 16)**
- Examen écrit, le **lundi 29 avril 2019 (semaine 18)**
- Examen oral, le **mercredi 1er mai 2019 (semaine 18)**

b) Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.
c) Se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.

7 ***Modalités de remédiation ****

- ☐ remédiation possible
- ☑ pas de remédiation
- ☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a ***Modalités de remédiation (en cas de répétition) ****

- ☐ remédiation possible
- ☑ pas de remédiation
- ☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

8 ***Remarques***

9 ***Bibliographie***

Voir supports de cours sur moodle.

10 ***Enseignants***

Charvoz Linda
de Meyer Patricia
Delay Christophe
Guerry Sophie
Konan N'Dri Paul
Loup Amiguet Isabelle
Malatesta Dominique
Martin Hélène
Medrano Ricci Carlos
Pitarelli Emilio
Repond Gloria
Soguel Isabelle
Stegmüller Sarah Laura Anne
Udressy Olivier
Vacataire1
Vacataire2
Vacataire3
Vacataire4
Vacataire5
Vacataire6
Vacataire7
Vacataire8

Nom du responsable de module *

DELAY Christophe & KONAN N'Dri Paul

Descriptif validé le *

Mardi 3 juillet 2018

Descriptif validé par *

Philippe Beuret

Descriptif de module

Domaine HES-SO *Travail social*
Filière *Travail social*

1 *Intitulé du module* — *Formation pratique 1 EE* — *2018-2019*

Code
T.TS.SO359.FP1EE.F.18

Type de formation *
☑ Bachelor ☐ Master ☐ MAS ☐ EMBA ☐ DAS ☐ CAS ☐ Autres

Niveau
- ☑ module de base
- ☐ module d'approfondissement
- ☐ module avancé
- ☐ module spécialisé

Caractéristique
☑ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO

Type de module
- ☑ module principal
- ☐ module lié au module principal
- ☐ module facultatif ou complémentaire

Organisation temporelle
- ☐ module sur 1 semestre
- ☐ module sur 2 semestres
- ☐ semestre de printemps
- ☐ semestre d'automne
- ☑ Autres

2 *Organisation*

Crédits ECTS *
30 crédits ECTS
- la partie formation "**terrain**" équivaut à **25 crédits** ECTS
- la partie "**intégration**" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique équivaut à **5 crédits** ECTS

Langues(s)
☑ français

Volée EE2018

Semestres 1 à 4
Sem. 1 : Automne 2018
Sem. 2 : Printemps 2019
Sem. 3 : Automne 2019
Sem. 4 : Printemps 2020

3 *Prérequis*

- ☐ avoir validé le(s) module(s)
- ☐ avoir suivi le(s) module(s)
- ☐ Pas de prérequis
- ☑ Autres

Autres prérequis
- Présence à tous les cours de la formation pratique 1 ainsi qu'aux permanences obligatoires.
- Rendre tous les documents demandés dans les délais imposés (écrits, bilans).

Domaine HES-SO *Travail social*
Filière *Travail social*

4 *Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage **

Compétences :
Ce sont les compétences 1 à 6 qui sont particulièrement travaillées dans la première partie du programme, sachant que néanmoins les autres le sont également :
1. Orienter sa propre formation initiale et continue.
2. Identifier et analyser les situations et processus sociaux que l'intervention prend en compte.
3. Prendre en compte les divers déterminants de l'organisation dans une situation sociale donnée.
4. Initier et développer une relation professionnelle avec des personnes et des groupes dans un contexte d'action sociale donné.
5. Collaborer entre professionnels et institutions.
6. Se positionner professionnellement et personnellement en questionnant le sens de l'action sociale.

Objectifs pour la partie "**terrain**" :
Dans une logique d'alternance et dans une perspective d'expérimentation et de découverte du travail social en général, à l'issue de cette partie du module, l'étudiant·e devra :
- Connaître le milieu institutionnel et la profession.
- Etre capable d'identifier les problématiques sociales et les besoins des bénéficiaires/usagers (leurs intérêts et attentes, ressources et potentialités).
- Connaître les modèles d'intervention dans leurs dimensions méthodologiques.
- Etre capable d'identifier les exigences et les dilemmes éthiques de la profession.
- Etre capable de mobiliser des connaissances théoriques permettant une meilleure appréciation des réalités du terrain.
- Etre capable d'interroger et de donner du sens aux expériences réalisées.
- Etre capable d'identifier les ressources professionnelles individuelles et collectives.
- Etre capable d'évaluer ses propres interventions.
- Etre capable de mobiliser et de mettre en oeuvre des techniques et savoir-faire professionnels.

Objectifs pour la partie "**intégration**" liée à la partie "**terrain**" du module de la formation pratique 1 :
Cette partie du module se développe dans une perspective d'interrogation réciproque des savoirs et de l'action, et dans le but de fournir aux étudiant·e·s des repères leur permettant de se situer dans leur travail et de construire des compétences professionnelles. A l'issue de cette partie du module, l'étudiant·e devra :
- Connaître les documents officiels régissant la FP.
- Être capable de présenter et d'analyser des situations professionnelles au moyen du cadre théorique et méthodologique de l'analyse de l'activité.
- Être capable de comprendre son activité au travail dans ses dimensions théorique et pratique, pour développer un pouvoir d'action individuel et collectif
- Être capable d'identifier le sens de l'action professionnelle.
- Être capable d'évaluer son action professionnelle.
- Être capable de développer une réflexion éthique en situation de travail.
- Être capable de travailler et de développer la posture et l'identité professionnelle.
- Être capable de se positionner dans son processus de formation.
- Être capable de conceptualiser par oral et par écrit sa pratique professionnelle.

5 *Contenu et formes d'enseignement **

Contenu pour la partie "terrain" :
La formation pratique vise l'accroissement progressif de la réflexivité, dans une dynamique qui vise à transformer les expériences en compétences :
- Travail dans une institution, expérience et pratique réflexive;
- Élaboration, rédaction et mise en oeuvre du Contrat Pédagogique Tripartite (DCPT2);
- Accompagnement pédagogique du PF;
- Élaboration et rédaction d'un rapport écrit;
- Évaluation tripartite de la période de FP (étudiant-e, PF, RFP);

Les "Lignes directrices pour la formation pratique bachelor en travail social" explicitent les conditions d'application de ce contenu.

Formes d'enseignement pour la partie "terrain" :
Suivi par PF (praticien formateur, praticienne formatrice).
Suivi par RFP (responsable de suivi de formation pratique).
Le dispositif de formation pratique est défini dans le Dossier de Partenariat HES.

Contenu pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique 1 :
Cette partie du module, d'une part, organise et prépare les périodes de Formation Pratique (par ex. informations, rencontres avec les PF, rédaction du Contrat Pédagogique Tripartite à partir du Bilan Initial des Expériences et des Compétences); d'autre part, elle développe une réflexion sur l'action et la transformation des situations réelles en compétences, en mettant l'accent sur la dimension collective de la professionnalisation. Il vise l'acquisition d'outils théoriques et méthodologiques pour l'analyse des situations professionnelles à l'aide de concepts proposés par l'analyse de l'activité.

Formes d'enseignement pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique 1 :
Processus en 3 parties :
- Préparation
- Cours 1
- Cours 2

Les étudiant·e·s présenteront une situation de travail à partir de traces de l'activité (transcriptions audio, film ou documents réalisés) et des cadres prescriptifs issus de leurs institution.

Domaine HES-SO *Travail social*
Filière *Travail social*

6 *Modalités d'évaluation et de validation **

La validation des deux parties est nécessaires pour obtenir les 30 crédits ECTS. La partie d'intégration est validée selon la notation "acquis / non acquis". La partie formation "terrain" est validée selon la notation habituelle (A à F) et la note acquise pour cette partie sera appliquée au module dans son entier, pour autant que la partie d'intégration soit acquise. (selon l'art. 19 al. 2 du Règlement de filière du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social).

Exigences de validation pour la partie "terrain" (cf. "lignes directrices pour la formation pratique en travail social") :
1. Emploi au minimum à 50% dans une institution de travail social conventionnée
2. Au minimum 85 jours effectifs (équivalent plein temps)
3. **Signature du Contrat Pédagogique Tripartite** (au plus tard **à fin avril 2019**).
4. Rapport écrit de formation pratique validé, condition **impérative** pour la créditation du module.
5. Bilan écrit du ou de la PF.
6. Séance tripartite, évaluation finale (co-évaluation sommative du praticien formateur et du responsable du suivi FP de l'école).

Exigences de validation pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique 1 :
1. Présentation d'une situation tirée de la pratique professionnelle.
2. Présence active et obligatoire
3. Travail écrit de validation à remettre pour : **la date sera communiquée ultérieurement,** selon les consignes données au début des cours de la partie "intégration" du module.

En cas d'échec de la partie "terrain", la partie "intégration" ne sera pas validée.

Modalités de répétition :

Partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique : en cas de non acquis, la possibilité de répétition sera la suivante :
Nouveau travail écrit de validation à remettre **à une date qui sera communiquée ultérieurement**, selon les consignes données par le responsable de module. Ce nouveau travail écrit doit être validé au plus tard avant la fin du 4ème semestre.

Partie "terrain" : en cas d'obtention de la note F ou en cas d'interruption, répétition du module :
Répétition du module Formation pratique 1 lors de la période de formation pratique suivante, soit aux semestres 5 à 8.

7 *Modalités de remédiation **

- ☐ remédiation possible
- ☑ pas de remédiation
- ☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a *Modalités de remédiation (en cas de répétition) **

- ☐ remédiation possible
- ☑ pas de remédiation
- ☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

8 *Remarques*

La supervision pédagogique peut se dérouler de 2 manières :

Modalité A
• Elle est individuelle et dure 20 heures. Elle s'effectue en deux fois 10 heures avec la/le même superviseur-e en parallèle des deux périodes de formation pratique.

Modalité B, conçue en principe en deux parties :
• 10 heures de supervision pédagogique en groupe de 3 étudiant-e-s maximum durant la première période de formation pratique.
• 10 heures de supervision pédagogique individuelle durant la deuxième période de formation pratique. Elles s'effectuent avec la/le même superviseur-e.

A la fin de votre formation pratique 1, vous devrez fournir l'attestation des 10 heures de supervision, remplie et signée par votre superviseur. Sans cette attestation, votre note de formation pratique 1 ne pourra être attribuée.

9 *Bibliographie*

Davezies, P. (1993). Eléments de psychodynamique du travail. *Education permanente, 116*.
Frund, R. (2008). *L'activité professionnelle : compétences invisibles*. Lausanne : Les Cahiers de l'EESP.
Mauduit-Corbon, M. & Martini, F. (1999). Expérience et formation - les apports de l'analyse du travail. In M. Mauduit-Corbon & F. Martini, *Pédagogie de l'alternance* (pp. 42-53). Paris : Hachette.

10 *Enseignants*

Nom du responsable de module *

MERCOLLI Mauro

Descriptif validé le *

Mardi 3 juillet 2018

Descriptif validé par *

Philippe Beuret